

TRIBUNE

Odile Marcel

Philosophe et présidente du collectif Paysages de l'après-pétrole

Jean-Pierre Thibault

Vice-président du collectif Paysages de l'après-pétrole

« La transition énergétique suppose une volonté politique, elle appelle un élan social » et « un nouveau type d'aménagement de nos milieux de vie »

La démarche de paysage valorise les potentiels locaux dans des projets de territoires résilients et beaux. Mais une politique nationale de communication pour sensibiliser l'opinion publique à l'urgence de la transition s'impose ainsi qu'une formation des élus locaux, estiment dans une tribune au « Monde » Odile Marcel et Jean-Pierre Thibault, responsables du collectif Paysages de l'après-pétrole.

Publié le 24 septembre 2022 à 13h30 • Mis à jour le 25 septembre 2022 à 12h39 |  Lecture 3 min.

Des canicules d'intensité inédite ont menacé notre intégrité physique cet été, tandis que le spectacle dantesque de milliers d'hectares de forêts incendiées matérialisait le sinistre oracle du président Chirac « [notre maison brûle](#) ». Etat, entreprises, particuliers, chacun prendra sa part dans l'évolution à prévoir. Pour l'engager et la réaliser au mieux, un nouveau type d'aménagement de nos milieux de vie jouera un rôle moteur.

Les différents scénarios prospectifs publiés par la société Réseau de transport d'électricité ([RTE](#)), l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie ([Ade-me](#)) et l'association [négaWatt](#) ont décrit quels défis industriels, fondés sur la recherche scientifique et technique, pourront assurer la transition énergétique. Quand la représentation nationale aura choisi parmi ces options d'équipement, les pouvoirs régionaux et locaux les traduiront en autant de politiques d'aménagement des territoires pour en utiliser et valoriser les potentialités et singularités locales.

Lire aussi l'analyse : Article réservé à nos abonnés « [La compatibilité de la croissance avec la transition énergétique est probablement la plus grande inconnue](#) »

Le premier et urgent pilier d'un programme d'aménagement reste l'adoption d'une politique de sobriété adaptée aux métiers et aux situations de chacun. Ce programme sera mené avec la même ambition et la

même rigueur que celui qui assurera la production énergétique décarbonée.

Une approche pluridisciplinaire

L'aménagement post-pétrole de nos territoires mobilisera les compétences des métiers correspondants en urbanisme, architecture, paysage, agriculture et forêt. Il suscitera la mobilisation citoyenne indispensable à sa réussite.

Pour rendre nos villes apaisées et verdoyantes, pour restaurer la biodiversité dans les campagnes mises à mal par l'agriculture intensive et l'étalement urbain, une approche pluridisciplinaire, couramment identifiée dans de nombreux pays, sinon toujours en France, comme une démarche de paysage, est pratiquée avec succès dans de nombreux territoires.

Lire aussi : Article réservé à nos abonnés « [Rendre à l'énergie sa matérialité dans le paysage est un enjeu fondamental de la transition écologique](#) »

La démarche de paysage valorise les potentiels locaux dans des projets de territoires résilients et beaux. Recherche d'un équilibre entre l'économique, le social et l'environnemental, elle est la clef pour réussir l'urgente durabilité de nos projets de société.

Celle-ci a été mise à mal par la promotion aveugle d'un modèle économique mondial fait de compétition pour le profit et de pillage consumériste.

La sobriété n'est pas une pénalité

La mise en œuvre de la transition écologique appelle donc une politique de communication et de formation de l'opinion publique. Nos concitoyens ont-ils tous entendu et compris l'alerte, en avril, du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) ? Il importe de montrer que la sobriété n'est pas une pénalité infligée à certains, mais un principe qui régira les entreprises privées comme les pouvoirs publics et les citoyens, quelle que soit leur place dans la hiérarchie sociale.

La sobriété est compatible avec le bien-être, et même susceptible de l'accroître. Plutôt qu'une perte de confort, une telle transition assurera les intérêts primordiaux – se loger, se nourrir, se déplacer –, dans un partage des pratiques assurant une meilleure équité sociale, le respect que nous devons aux générations futures et l'indispensable prise en compte des états à venir du vivant sur la terre.

Lire aussi : La transition énergétique est aussi bénéfique pour l'environnement

Différents mouvements de protestation contre les énergies renouvelables, en particulier les éoliennes, verrouillent les situations locales de façon passionnelle. On le sait maintenant, la décarbonation de nos économies rend indispensable le développement de ces énergies.

Mais tant que les industriels planteront leurs équipements au gré des disponibilités foncières et sans associer la population à ces actions ni à leurs bénéfices, celles-ci seront ressenties comme intrusives et inéquitables.

Disposition spatiale adéquate

A l'inverse, une politique d'implantations menée avec soin par l'élu local et associant la population sera admise et acceptée, comme l'illustrent les nombreux exemples des territoires à énergie positive (Tepos) et des « [centrales villageoises](#) ».

Les élus savent réveiller la capacité de construire ensemble un projet en évoquant les défis relevés, les solidarités et les fiertés de l'histoire. Source de sécurité et des satisfactions liées au lien social qui nous est indispensable, un projet local de transition à la fois utile et agréable peut être adopté pas à pas, donnant satisfaction aux besoins fondamentaux.

Lire aussi la tribune : Article réservé à nos abonnés Dans les villes, « [le réchauffement climatique et ses conséquences catastrophiques réclament un big bang urbanistique](#) »

L'élu va trouver son compte en menant à bien ce projet à l'échelle de sa collectivité.

La démarche des plans de paysage identifie les ressources de chaque territoire en vent, hydraulique, biomasse, etc., et prévoit comment les exploiter au mieux. Elle définit, avec les habitants, la façon dont de nouveaux paysages naîtront de la disposition spatiale adéquate d'un milieu humain équipé et résilient. Le paysage exprime la qualité du lien social et peut le façonner.

La transition énergétique sera réalisée quand les aménagements spatiaux incarnant la sécurité énergétique et l'équité d'une meilleure harmonie sociale seront implantés dans les territoires. Une politique nationale de communication s'impose donc pour sensibiliser l'opinion publique à l'urgence de la transition et à la possibilité d'en incarner les apports rassurants. Cette campagne ouvrira une ère de transition assurant le renouveau de la qualité paysagère de nos villes et de nos campagnes, où figureront les dispositifs de la transition énergétique.

Un label d'Etat

Il importera de former les élus au développement d'un projet local, et d'inscrire le portage de cette politique dans leur compétence. Un récent rapport du Conseil général de l'environnement et du développement durable (CGEDD) propose un plan d'action pour ce faire.

Lire l'entretien : Article réservé à nos abonnés « [Il va falloir vivre avec le changement climatique et la France est loin d'être préparée](#) »

Il importera de soutenir et de renforcer l'apport de l'approche paysagère dans l'ingénierie locale, en particulier au sein du monde rural : les formations menées par le Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT) seront développées à l'intention des agents publics qui conseillent les élus locaux.

Un grand prix national et un label d'Etat sur la transition énergétique par le paysage seront institués afin de promouvoir les bonnes expériences de gouvernance locale par le paysage.

La transition énergétique suppose une volonté politique, elle appelle un élan social. Notre conviction est qu'elle se fera par le paysage, ou ne se fera pas.

*Odile Marcel est professeure des universités.
Jean-Pierre Thibault est ancien inspecteur général au ministère de l'écologie.*